

La direction s'attribue... ce que nous avons négocié !

Le courriel qui nous a été envoyé vendredi dernier par la direction est pour le moins étonnant. Loin d'être dans l'idée de reverser une part plus importante des richesses que nous avons produites l'an dernier pour l'augmentation de nos salaires, elle a commencé à céder à nos revendications.

Bien que la négociation annuelle obligatoire sur les salaires (NAO) ne soit pas terminée, la direction a déjà cédé sur deux de nos revendications :

- ✓ **l'attribution d'une prime exceptionnelle de 700 € pour l'ensemble des salariés,**
- ✓ **la mise en place de la carte monéo (tickets-restaurant) pour les salariés en équipe.**

Nous vous ferons bientôt un point sur l'ensemble des revendications que nous avons portées lors de ces NAO. Mais, d'ores-et-déjà, n'hésitez pas à nous contacter pour vous tenir informés des avancées obtenues.

**Le « fruit du succès » 2015
doit être partagé !**